



FICHE CONTROLE

# BIEN PREPARER SON CONTROLE RECEPTION RE2020 (VMC Hygro B)



**RE 2020**

# SOMMAIRE

## ETAPE 1

### CONSTITUTION DU DOSSIER

- ↓
- 1.1. Instruction du dossier ..... 3
  - 1.2. Vérification..... 3

## ETAPE 2

### CONTROLE DE L'INSTALLATION

- ↓
- 2.1. Accès, sécurité, fonctionnement du ventilateur ..... 4
  - 2.2. Balayage de l'air - Détalonnage des portes ..... 5
  - 2.3. Entrées d'air ..... 6
  - 2.4. Bouches d'extraction..... 7
  - 2.5. Conduits de ventilation..... 9
  - 2.6. Groupe d'extraction..... 10

## ETAPE 3

### MESURE DES PRESSIONS

- ↓
- 3.1. Mesure des pressions aux bouches..... 12
  - 3.2. Tableau de conformité des pressions aux bouches..... 13
  - 3.3. Fiche de relevé des mesures de pression..... 14

## ETAPE 4

### CHECK-LIST DE CONFORMITE

**CONFORME RE2020** 

## 1.1. Instruction du dossier

1. Joindre les **caractéristiques des produits**, notice d'installation et de maintenance.

Ces informations sont **fournies avec le produit**, vous pouvez les retrouver au format digital en consultant la page produit sur notre site web : [www.solerpalau.fr](http://www.solerpalau.fr)



2. Joindre le **dimensionnement** et le **plan d'installation** du projet.

Cette étude permet de vérifier que les bouches d'extraction seront dans leur plage de fonctionnement en appliquant les règles **Uniclimate**, le **DTU 68.3** et le **CPT**.

Pour réaliser l'**étude de dimensionnement aéraulique** et générer le **plan d'implantation** de la VMC, nous avons développé un outil spécifique : <https://performair.extranet-solerpalau.fr>

Accès direct en scannant ci-dessous :



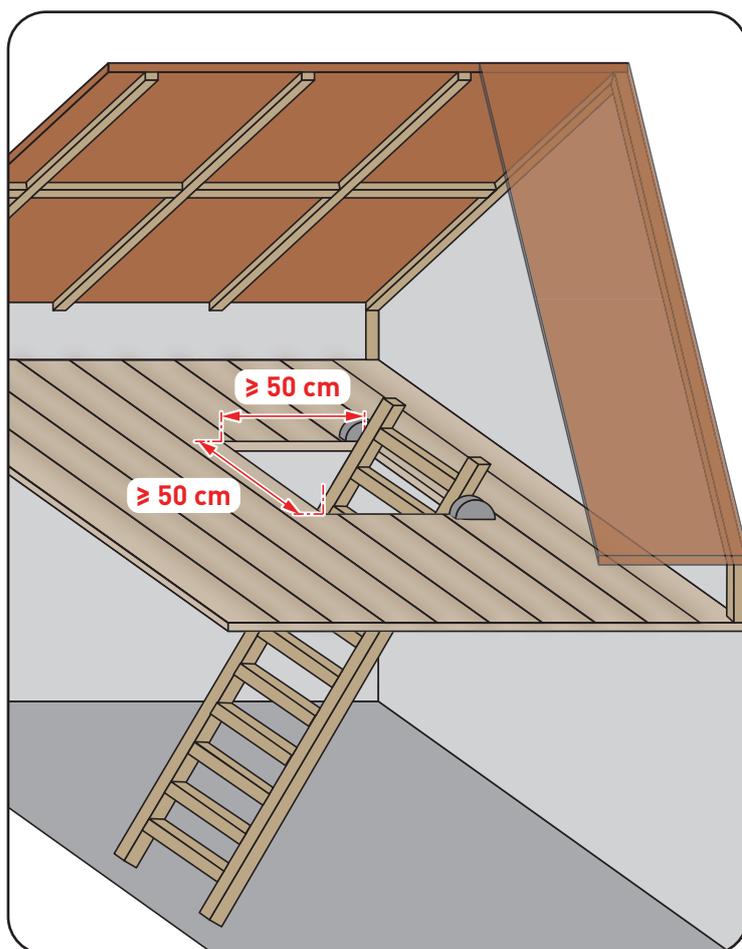
## 1.2. Vérification

Vérifier que le groupe de ventilation installé soit **en cohérence avec l'étude thermique** initiale, ou révisée avec ce produit.

## 2.1. Accès, sécurité, fonctionnement du ventilateur

Dans certains cas (architecture complexe, très grandes habitations), la ventilation peut être traitée avec plusieurs caissons de ventilation.

1. Le ventilateur doit être accessible par une **trappe d'accès au minimum de 50 cm par 50 cm, entièrement libre de passage**. En aucun cas, elle ne peut se trouver dans un placard ou armoire de rangement.
2. Le(s) ventilateur(s) est(sont) en fonctionnement.
3. L'accès au ventilateur est sécurisé (un plancher de circulation doit être mis en place)



Attention la ventilation n'est pas un aspirateur de poussière en phase chantier, elle est mise en fonctionnement seulement **après** que tous les corps d'état, notamment plaquistes et peintres aient fini leurs travaux.



## 2.2. Balayage de l'air - Détalonnage des portes

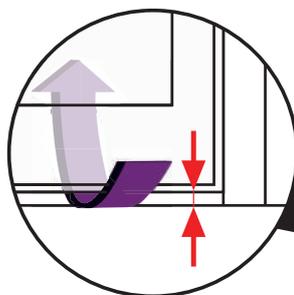
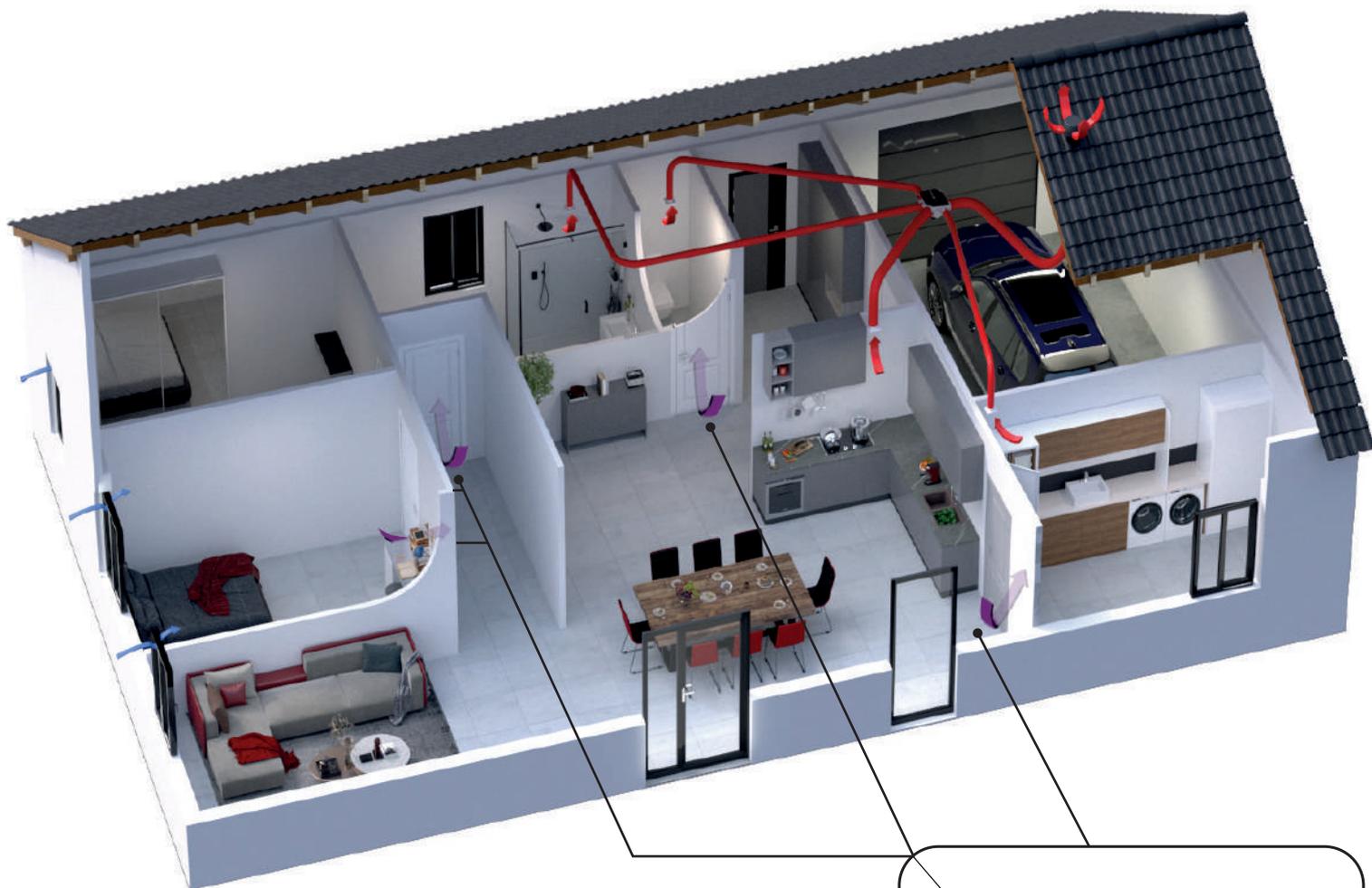
Les passages de transit permettent d'assurer le balayage d'air du logement

Le **détalonnage des portes intérieures** doit respecter le DTU 68.3.

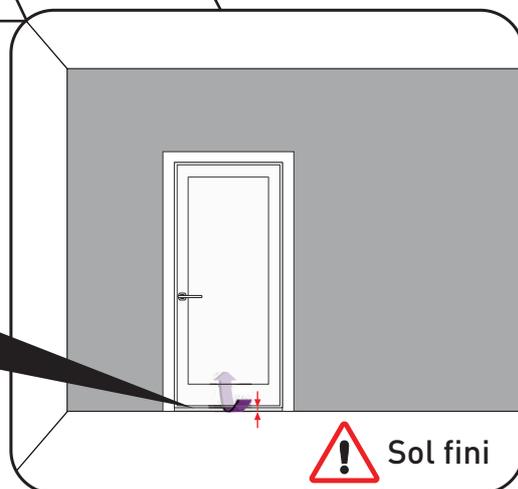
Il se fait sur **toute la largeur** de ces dernières, comme suit :

- **1 cm** pour toutes les portes intérieures.
- **2 cm pour la cuisine** si elle n'est **desservie que par une seule porte** sinon 1 cm.

Il est aussi possible d'équiper les portes de grilles de transfert.



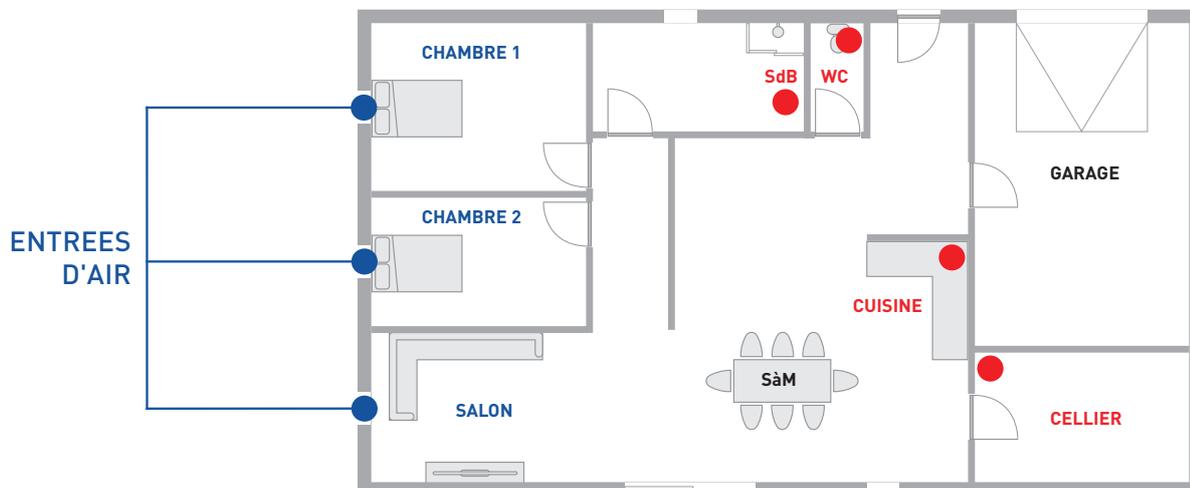
Cuisine : 2 cm  
Autres portes intérieures : 1 cm



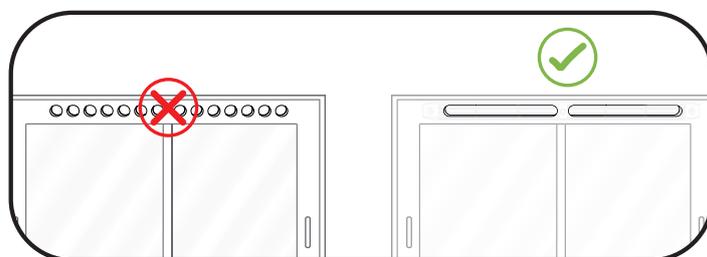


### 2.3. Entrées d'air

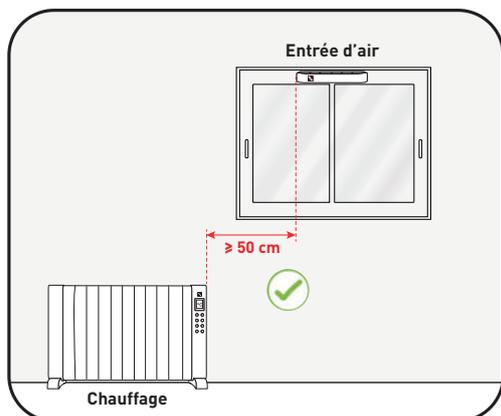
Les **entrées d'air** sont présentes **uniquement dans les pièces principales**.  
(Ex : séjour, chambres, bureau).



1. **Aucune bouche d'extraction** dans les **pièces principales** (sauf cuisine ouverte).
2. Chaque entrée d'air n'est **ni cassée, ni encrassée, ni obturée**.
3. Chaque entrée d'air est **accessible** et permet sa vérification, son entretien.
4. La mise en œuvre de l'entrée d'air est réalisée sur une mortaise **de section de passage adaptée au modèle**.



5. Elles sont situées à une distance de **50 cm** minimum sur le plan vertical **de tous corps de chauffe**.



6. Les **références des entrées d'air** installées correspondent aux spécifications de **l'étude thermique** et **l'Avis Technique**.

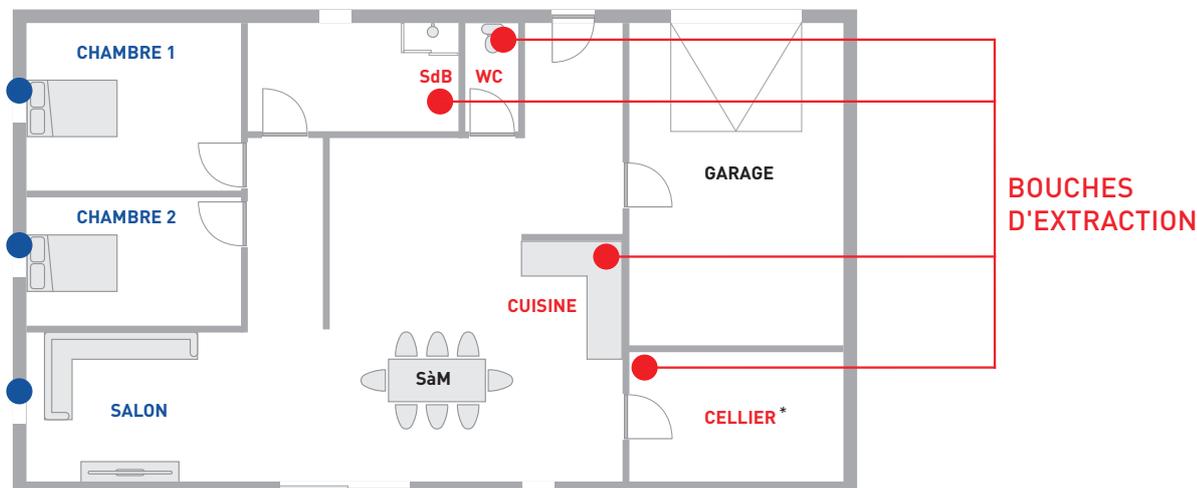
#### REPARTITION DES ENTRES D'AIR

TYPE D'HABITATION	SEJOUR	CHAMBRE(S)
<b>T1</b>	2 ECA-HY 5-45 ou 1 ECA-45	-
<b>T2 au T7</b>	1 ECA-HY 5-45	1 ECA-HY 5-45



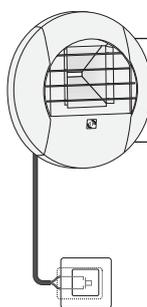
## 2.4. Bouches d'extraction

Les **bouches d'extraction** sont présentes **uniquement dans les pièces dites humides**.  
(Ex: cuisine, salle de bains, WC, salle d'eau, cellier, buanderie).

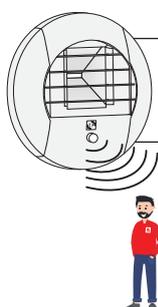


\* Au sens de l'avis technique une salle d'eau est une pièce autre que la cuisine ou le WC, équipée d'un point d'eau, mais sans baignoire ni douche (cellier, buanderie).

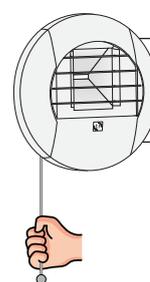
1. Aucune entrée d'air dans les pièces humides (sauf cuisine ouverte).
2. Chaque bouche est **accessible** et **démontable** pour son entretien.
3. Chaque bouche n'est **ni cassée, ni encrassée, ni obturée**.
4. Chaque **bouche est raccordée** au conduit **par une manchette adaptée** ou une pièce d'adaptation.
5. **La commande du débit de pointe temporisé des bouches concernées** (cuisine, WC, SdB avec WC) **est opérationnelle**.



Electrique ou à piles :  
bouton poussoir ou  
interrupteur



Electrique ou piles :  
à détection de  
presence



Manuelle : cordelette (en  
plafond, renvoi d'angle  
obligatoire)

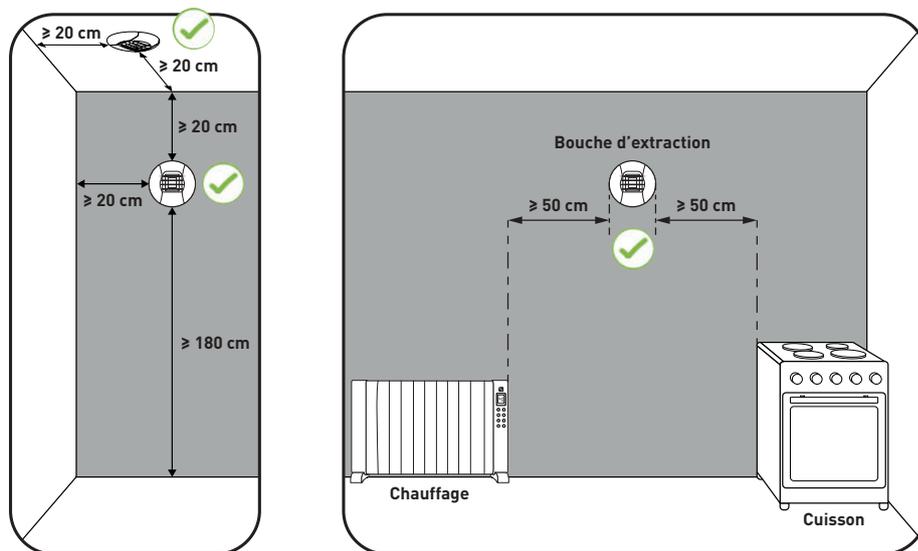
Dans les habitations actuelles, la salle de bains peut intégrer le WC dans cette même pièce. Dans ce cas nous parlons de salle de bains avec WC écrit aussi communément « SdB/ WC ». C'est une bouche spécifique qui va intégrer 2 fonctions :

- Modulation automatique du débit en fonction du taux d'hygrométrie de la pièce comme une bouche salle de bains.
- Débit de pointe temporisé dès la détection automatique de présence (lentille de détection, bouche à piles) ou par activation de l'occupant (cordelette, interrupteur de commande).




**6. Les distances minimales entre les bouches, les parois et le sol doivent être respectées :**

- L'axe de la bouche doit être à **20 cm minimum de toute paroi** verticale ou horizontale.
- Le bas de la bouche doit être à **1 m 80 du sol au minimum**.
- Les bouches doivent être à une distance **≥ 50 cm de toute source de chaleur**.

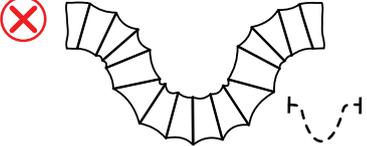
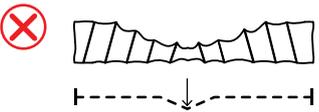
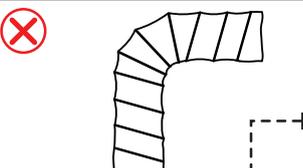
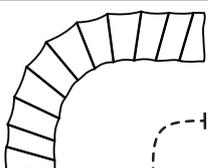

**7. Répartition des bouches d'extraction**

 Les caractéristiques des **bouches installées respectent les spécifications de conception et l'Avis technique.**
**DISPOSITION DES BOUCHES D'EXTRACTION HYGROREGLABLES TYPE HYGRO B**

TYPE HABITATION	PIÈCES HUMIDES	PIÈCES HUMIDES PRINCIPALES					PIÈCES HUMIDES SUPPLÉMENTAIRES				
		Cuisine	SdB 1	SdB 2	SdB avec WC1	SdB avec WC2	WC	Autre SdB	Autre SdB avec WC	Autre WC	Salle d'eau
T1	1 SdB/WC	BEHC 10 40/90			BEHS/W 15-45/45			BEHS 5-40	BEHS/W 15-45/45	BEHW 5/30	BEHS 5-40
	1 SdB + 1 WC		BEHS 10-40				BEHW 5/30	BEHS 10-40	BEHS/W 5-40/30		
T2	1 SdB/WC		BEHS/W 15-45/45					BEHS 5-40	BEHS/W 15-45/45		
	1 SdB + 1 WC		BEHS 10-40				BEHW 5/30	BEHS 10-40	BEHS/W 5-40/30		
T3	1 SdB/WC		BEHS/W 15-45/45					BEHS 5-40	BEHS/W 15-45/45		
	1 SdB + 1 WC		BEHS 10-40				BEHW 5/30	BEHS 10-40	BEHS/W 5-40/30		
T4	1 SdB/WC		BEHS/W 15-45/45					BEHS 5-40	BEHS/W 15-45/45		
	1 SdB + 1 WC		BEHS 10-40				BEHW 5/30	BEHS 10-40	BEHS/W 5-40/30		
T5	1 SdB/WC		BEHS/W 15-45/45					BEHS 5-40	BEHS/W 15-45/45		
	1 SdB + 1 WC		BEHS 10-40				BEHW 5/30	BEHS 10-40	BEHS/W 5-40/30		
T6	2 SdB/WC	BEHS/W 15-45/45			BEHS/W 15-45/40		BEHS 5-40	BEHS/W 15-45/45			
	1 SdB/WC 1 SdB + 1 WC	BEHS 10-40			BEHS/W 15-45/40	BEHW 5/30		BEHS/W 5-40/30			
	2 SdB + 1 WC	BEHS 15-45					BEHS 10-40	BEHS/W 5-40/30			
T7	2 SdB/WC	BEHS/W 15-45/45			BEHS/W 15-45/40		BEHS 5-40	BEHS/W 15-45/45			
	1 SdB/WC 1 SdB + 1 WC	BEHS 10-40			BEHS/W 15-45/40	BEHW 5/30		BEHS/W 5-40/30			
	2 SdB + 1 WC	BEHS 15-45					BEHS 10-40	BEHS/W 5-40/30			

## 2.5. Réseau de ventilation

1. Les conduits en dehors du volume chauffé **sont isolés.**
2. **Les conduits souples visibles sont installés correctement, ils sont tendus, non percés, non écrasés.**
3. Les jonctions visibles des conduits sont réalisées correctement (étanchéité et maintien mécanique).
4. Eviter toute longueur inutile, apporter un soin particulier au niveau du raccordement de la bouche en évitant de faire un col de cygne (siphon).

NON	OUI
	
	
	
	

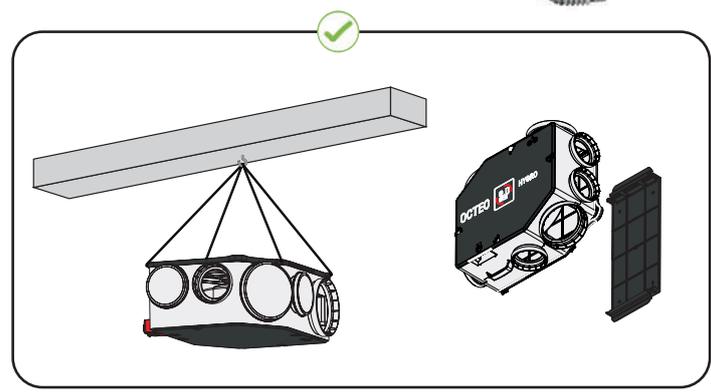
Les **conduits semi-rigides PLUGGIT** permettent d'avoir une **meilleure qualité** de mise en œuvre.



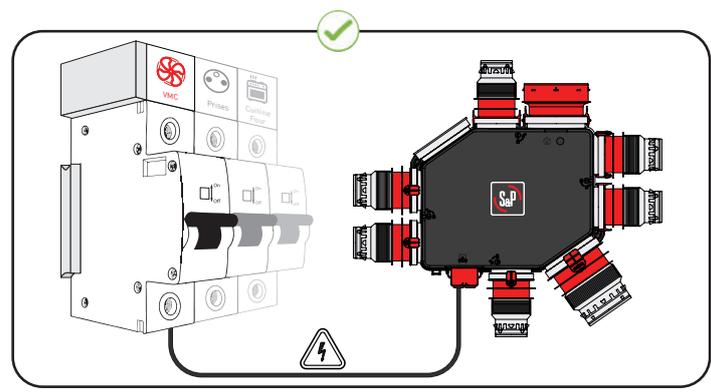


2.6. Ventilateur

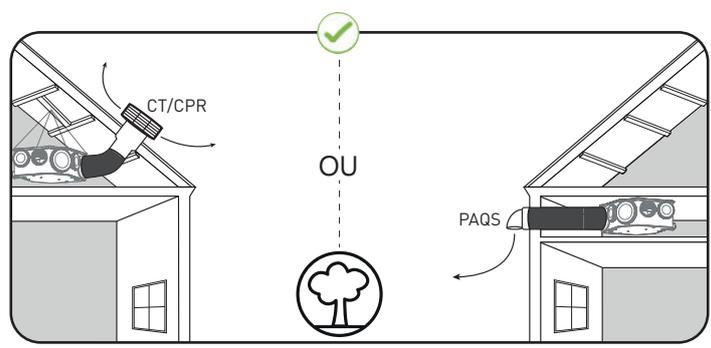
1. Le caisson de ventilation est désolidarisé acoustiquement du bâti (**suspendu en combles** ou **système anti-vibratile** si le produit est fixé contre une paroi ou repose au sol).



2. La **ligne électrique** du caisson de ventilation est **indépendante** de tout autre circuit électrique et identifiée sur le tableau. Le **dispositif de protection** doit être d'au moins **2A, 250V, courbe de type C**.



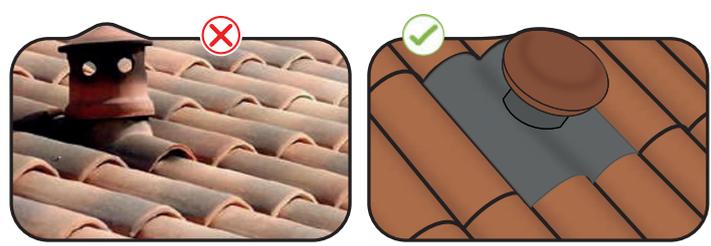
3. Le **rejet du ventilateur** est **raccordé sur l'extérieur** par un **conduit isolé et étanche** de diamètre **160 mm**.



4. Le rejet extérieur (toiture ou façade) doit être **conforme au CPT**.

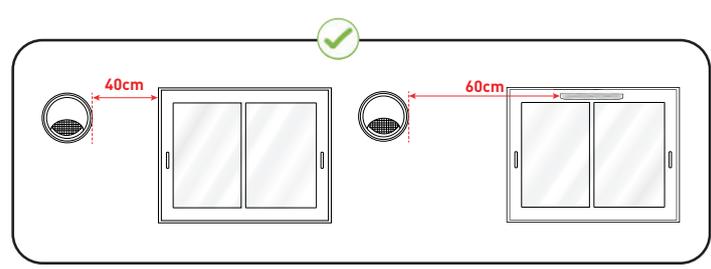


Attention c'est un élément important pour le bon fonctionnement de l'installation, ses caractéristiques doivent correspondre à celles de l'étude de dimensionnement.



5. Les distances minimales des points de rejet sont situées à :

- **40 cm** de toute baie ouvrante.
- **60 cm** de toute entrée d'air de ventilation (entrée ou prise d'air).





5. Le caisson est correctement raccordé au(x) réseau(x) :  
L'étanchéité et la tenue mécanique des conduits sur les piquages du caisson à vérifier.



Etanchéité



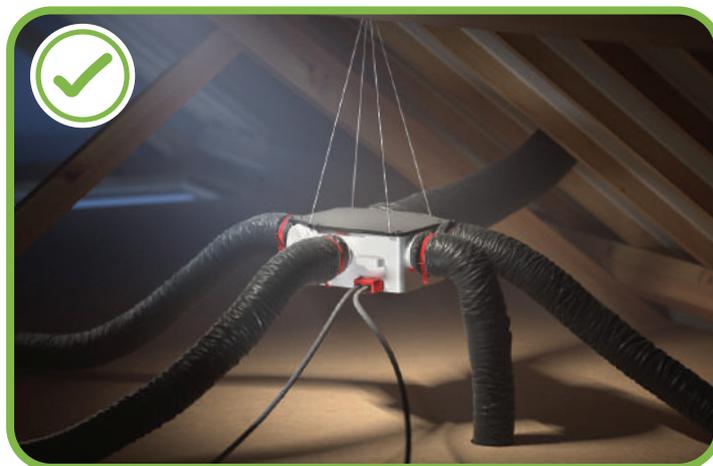
Tenue mécanique

6. Singularité : Pas de coude brutal ou gaine écrasée.



360° de possibilités

Coude parfait, pas d'écrasement de la gaine, section libre de passage garantie





### 3.1. Mesure des pressions aux bouches

**!** Nous vous préconisons un **pré-contrôle sur l'installation avant la fermeture des doublages** (les gaines restant encore accessibles de ce fait).

#### Pour cela :

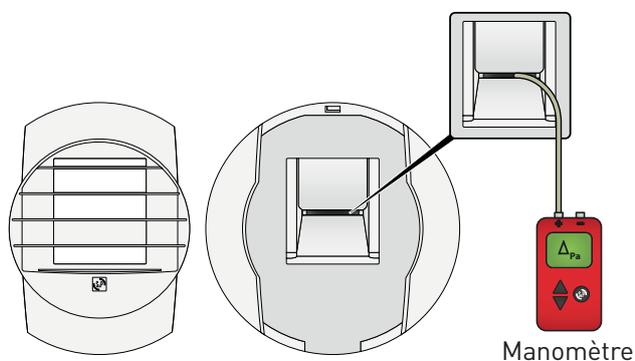
- Tous les points précédents ont été passés en revue.
- **Le ou les groupes de ventilation de l'habitation sont en fonctionnement.**

1. **Ouvrir toutes les fenêtres des pièces de vie, les portes intérieures et extérieures.**

2. Mesurer les pressions aux bouches conformément au tableau ci-dessous :

**!** Avant toute chose, le Protocole Promevent Ventilation RE2020 rappelle que la mesure de pression aux bouches est très sensible. Ne pas occulter la section de passage en mettant sa main trop près de la grille de la bouche, position de tube de prise de pression suffisamment loin dans le flux d'air environ **6 à 10 cm** après le volet et bien dans l'axe du flux d'air.

**Attention le volet des bouches pouvant être relativement fermé, passer le tube de pression de mesure le plus soigneusement sans modifier la position du volet de la bouche.**



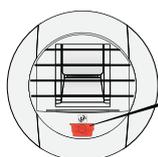
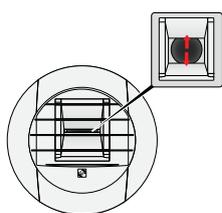
MAISON INDIVIDUELLE ET LOGEMENT COLLECTIF		
BOUCHES D'EXTRACTION		
Position de la bouche cuisine :	Débit réduit ou hygoréglable	Débit nominal temporisé
Cuisine	●	●
Salle de bains / Salle d'eau	●	-
Sanitaires (WC et/ou salle de bains avec WC)- Bouche bi-débit	● <i>Débit réduit ou hygoréglable</i>	● <i>Débit nominal temporisé</i>

1

2

3

1



Mesure et contrôle de la pression de la bouche cuisine en débit de pointe.

**Les bouches WC et salle de bains avec WC (détection de présence ou autre dispositif de commande) n'ont pas dû être actionnées en débit de pointe, il ne faut donc pas être passé dans ces pièces depuis au moins 30 minutes.**

Actionner le débit pointe cuisine (bouton poussoir ou cordelette) attendre 1 minute.

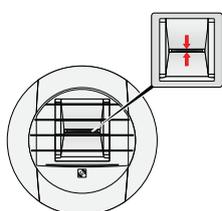
Faire la mesure de pression **à la bouche cuisine uniquement**.

Reporter les mesures dans le tableau de conformité ci-dessous.

**Contrôle ok.** ✓

Ensuite, mettre du scotch occultant sur la lentille de détection des bouches à détection de présence (WC et SdB/WC) pour neutraliser les débits de pointe de ces bouches pour la mesure suivante (le fait de mettre du scotch aura déclencher le débit de pointe, il faudra donc attendre le passage au débit réduit de ces bouches, soit environ 30 minutes).

2



Une fois que toutes les bouches (cuisine, WC, SdB/WC) sont en débit réduit.

Mesure et contrôle de la pression de toutes les bouches :

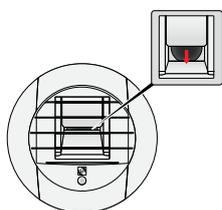
cuisine, salle de bains, salle d'eau (buanderie, cellier), WC, SdB/WC.

Reporter les mesures dans le tableau de conformité ci-dessous.

**Contrôle ok.** ✓

Passer à l'étape suivante.

3



Enlever le scotch occultant pour les bouches à détection de présence. Votre présence doit alors faire passer les bouches en débit de pointe. Pour les bouches avec un autre dispositif de commande, actionner le débit de pointe (bouton poussoir ou cordelette). Attendre 1 minute.

Mesurer et contrôler la pression des bouches en débit de pointe (WC, SdB/WC).

Reporter les mesures dans le tableau de conformité ci-dessous.

**Contrôle ok.** ✓

### 3.2. Tableau de conformité des pressions aux bouches

Bouches	PRESSION MINIMUM / MAXIMUM POUR ÊTRE CONFORME AU TEST DE RÉCEPTION			
	Débit réduit ou hygroréglable		Débit nominal temporisé	
Cuisine	Pmesurée* > 72 Pa Pmesurée* < 177Pa	CONFORME ✓	Pmesurée* > 63 Pa Pmesurée* < 177Pa	CONFORME ✓
Salle de bains	Pmesurée* > 72 Pa Pmesurée* < 177Pa	CONFORME ✓	Pmesurée* > 72 Pa Pmesurée* < 177Pa	CONFORME ✓
Salle d'eau				
WC				
Salle de bains avec WC				

\* Pour garantir une bonne qualité d'air aux occupants, il faut obtenir les pressions minimales et maximales aux bouches en tenant compte de l'incertitude de la mesure **max (10% Pmesurée, 5 Pa)**, selon protocole ventilation RE2020. Les appareils de mesures doivent respecter les dispositions du Protocole RE2020.



### 3.3. Fiche de relevé des mesures de pression

Reportez les mesures obtenues dans les tableaux ci-dessous :

1

Conditions de la mesure	Bouche cuisine en position hygroréglable Débit réduit ou hygroréglable		Bouche cuisine en position débit de pointe Débit nominal de pointe actionné	
Bouche	Pression mesurée	CONFORME SI	Pression mesurée	CONFORME SI
Cuisine		72 < Pmesurée <177 Pa		63 < Pmesurée <177 Pa

conforme

non conforme

2

Conditions de la mesure	Bouche cuisine en position hygroréglable <b>UNIQUEMENT</b>	
Bouches	Pression mesurée à débit réduit	CONFORME SI
Salle de bain 1		72 < Pmesurée <177 Pa
Salle de bain 2		72 < Pmesurée <177 Pa
Salle de bain 3		72 < Pmesurée <177 Pa
WC 1		72 < Pmesurée <177 Pa
WC 2		72 < Pmesurée <177 Pa
WC 3		72 < Pmesurée <177 Pa
Salle d'eau 1		72 < Pmesurée <177 Pa
Salle d'eau 2		72 < Pmesurée <177 Pa
SdB / WC 1		72 < Pmesurée <177 Pa
SdB / WC 2		72 < Pmesurée <177 Pa
SdB / WC 3		72 < Pmesurée <177 Pa

conforme

non conforme

3

Conditions de la mesure	Bouche cuisine en position hygroréglable <b>UNIQUEMENT</b>	
Bouches	Pression mesurée à débit de pointe actionné	CONFORME SI
WC 1		72 < Pmesurée <177 Pa
WC 2		72 < Pmesurée <177 Pa
WC 3		72 < Pmesurée <177 Pa
SdB / WC 1		72 < Pmesurée <177 Pa
SdB / WC 2		72 < Pmesurée <177 Pa
SdB / WC 3		72 < Pmesurée <177 Pa

conforme

non conforme

Avant de valider votre installation de ventilation et procéder au contrôle RE2020, assurez-vous de suivre cette check-list pour garantir que toutes les exigences sont remplies.

Veuillez cocher les éléments ci-dessous :

### ETAPE 1 | CONSTITUTION DU DOSSIER

1.1. Instruction du dossier

conforme

non conforme

1.2. Vérification

conforme

non conforme

### ETAPE 2 | CONTROLE DE L'INSTALLATION

2.1. Accès, sécurité, fonctionnement du ventilateur

conforme

non conforme

2.2. Balayage de l'air - Détalonnage des portes

conforme

non conforme

2.3. Entrées d'air

conforme

non conforme

2.4. Bouches d'extraction

conforme

non conforme

2.5. Conduits de ventilation

conforme

non conforme

2.6. Groupe d'extraction

conforme

non conforme

### ETAPE 3 | MESURE DES PRESSIONS

3.1. Mesure des pressions aux bouches

conforme

non conforme

3.2. Tableau de conformité des pressions aux bouches

conforme

non conforme

3.3. Fiche de relevé des mesures de pression

conforme

non conforme





S&P France  
Avenue de la Côte Vermeille  
66300 THUIR  
04 68 530 260  
[www.solerpalau.fr](http://www.solerpalau.fr)

Rev. 12/10/2023